



PIECES A APPORTER POUR L'INSCRIPTION

(Appendice 1)

APPELER L'ECOLE POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS

Les élèves entrant au Jardin d'enfants devront être âgés d'au moins cinq ans au 1^{er} septembre.

Au moment de l'inscription, tout (e) postulant(e) âgé (e) de moins de dix-huit (18) ans **devra** être accompagné (e) d'un parent ou de la personne responsable. L'Etat de Floride exige ce qui suit:

1. **Preuve écrite de l'actuelle adresse**, telle que bordereau d'eau, d'électricité, reçu de loyer, etc., **à l'exception du permis de conduire.**

Il est demandé aux parents qui n'ont pas une maison régulière de remplir un formulaire d'attestation de résidence (Appendice 17) quand ils inscrivent l'élève.

2. **Preuve de la date de naissance.** Présenter l'un des suivants:

- L'acte de naissance
- L'acte de baptême portant la date et le lieu du baptême, et la signature des parents
- Police d'assurance pour l'élève, valable depuis au moins deux (2) ans
- Extrait d'archive de naissance de l'élève, portant la signature des parents
- Passeport ou visa d'entrée aux Etats-Unis
- Bulletin scolaire des 4 dernières années portant la date de naissance
- Une déclaration signée d'un des parents, accompagnée d'un certificat d'examen médical et indiquant l'âge de l'élève.

3. **Preuve de vaccination:** Tous les élèves qui entrent dans le district scolaire de Charlotte County sont requis par le Département de Santé de Floride, de présenter un certificat de vaccination contre les maladies contagieuses.

Département de Santé Publique de Charlotte County

Port Charlotte

1100 Loveland Blvd.

Port Charlotte, FL 33952

(941) 624-7200

4. **Un examen médical signé et daté, remontant à douze (12) mois au plus**

5. **A apporter aussi:**

Le nom et l'adresse des écoles antérieurement fréquentées.

Toutes informations disponibles telles que carnet scolaire, relevé de notes, ou participation de l'élève dans des programmes spéciaux.

Le numéro de Sécurité sociale de l'élève (apporter la carte avec vous). Ce deviendra le numéro d'identité de l'élève pour l'Etat.

Preuve de responsabilité. Si le parent est séparé ou divorcé, et si l'autre responsable existe, une copie de sa résidence sera demandée.

Si l'élève habite avec quelqu'un qui n'a pas sa responsabilité légale ou si l'élève est abandonné par ses parents, le ou la responsable doit présenter une autorisation signée.